

10. Assurances responsabilité et biens de la municipalité – renouvellement de la prime auprès du Groupe Ultima Inc. pour la période du 15-10-2017 au 15-10-2018 au montant de 41 539\$
11. Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC la Haute-Côte-Nord, volet : agents de développement municipaux – présentation d’une demande d’aide financière à la MRC et engagements de la municipalité en vertu de ce programme
12. Déneigement rue Principale hiver 2017-2018 – signature de l’offre de contrat du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports pour un montant de 30 000\$ taxes en sus
13. Déneigement des rues de la municipalité 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 – autorisation à la directrice générale par intérim d’aller en appel d’offres de services
14. Achat de sel de déglçage – acceptation de l’offre de prix de Sel Warwick et annulation résolution no. 17-06-2460
15. Projet de mise aux normes de l’eau potable – recherche en eau souterraine rang St-Joseph – travaux d’investigations
16. Dépôt et acceptation du rapport d’eau potable 2016 pour transmission au MAMOT
17. Plans du bâtiment abritant le CPE - mandat à la firme BGLA d’émettre les plans du bâtiment, tel que construit en format électronique DWG pour répondre à la demande du Ministère de la Famille, au montant de 2 225\$ taxes en sus
18. Demande d’achat d’un terrain municipal situé sur la rue du Versant par M. Philippe Boucher et annulation de la résolution 2016-04-2112
19. MRC de Charlevoix-Est - demande d’appui pour la modernisation de l’Hôpital St-Joseph de La Malbaie
20. Quai de la Pointe-à-John - dépôt du rapport d’inspection du béton de Laboratoires d’Expertises de Québec ltée (réf. 16-06-2172)
21. Ministère de la Sécurité publique – dépôt de l’avis technique final relatif au glissement de terrain fortement rétrogressif au km 590 de la route 138
22. 13^e congrès sur la médecine d’urgence en région – désignation d’un représentant municipal au cocktail d’ouverture le jeudi 7 septembre aux Escoumins
23. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS :
 - 23.1. Cabinet de la ministre des Services publics et de l’Approvisionnement – réponse à la lettre transmise par la municipalité le 27 avril 2017 concernant l’avenir de Postes Canada
 - 23.2. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports – lettre du 24 août concernant l’embauche de travailleurs qualifiés et disponibles dans la région Côte-Nord
 - 23.3. Projet dragage quai Pointe-à-John - courriel de la communauté d’Essipit daté du 9 août 2017 transmettant la lettre de confirmation

du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada du versement d'une subvention de 125 000, \$ dans le projet

- 23.4. Courriel d'un touriste daté du 21 août 2017 exprimant son opinion concernant des travaux de déboisement effectués à l'entrée de la rivière Grandes-Bergeronnes et le site des expéditions à la baleine
- 23.5. Comité organisateur de la Traversée du Lac Gobeil 2017 – lettre de remerciement
- 23.6. Delta Saguenay/Saint-Laurent – avis de dissolution et remboursement d'une partie de la participation financière de la municipalité correspondant à un dixième des sommes restantes, soit 64, \$

24. DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE OU COTISATION ANNUELLE ET INVITATION :

- 24.1 Entreprise Mer et Monde – demande de réduction sur consommations et parties de quilles lors de leur party de fin de saison qui a eu lieu à la salle de quilles jeudi 17 août 2017
- 24.2 Club Lions Escoumins-Bergeronnes – renouvellement publicité municipale dans bottin annuel de l'organisme 50\$
- 24.3 Centre d'activités de la Haute-Côte – invitation souper-bénéfice 2^e édition \$60

25 VARIA :

26 PÉRIODE DE QUESTIONS;

27 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

17-09-2529 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification suivante :

Ajout à Varia, le point suivant :

- Service incendie des Bergeronnes – demande pour l’achat d’articles de prévention pour les visiteurs à l’occasion d’une porte ouverte qui sera tenue le 29 octobre 2017
- CAUREQ – contrat de service centralisé d’appels d’urgence 911 et contrat de service secondaire d’appels d’urgence incendie

et que l’item « VARIA » soit maintenu ouvert.

17-09-2530 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adoptée et ratifiée à toutes fins que de droit.

17-09-2531 Dépôt de la liste des comptes de la municipalité pour le mois d’août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D’accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d’autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 79 953,65 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d’août 2017

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **79 953.65 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-08		
Ackland Grainger	Inspection appareil respiration APRIA	541.28 \$
Atelier Brisson Gagné	Filtre à gaz pour tondeuse	8.04 \$
Auberge La Rosepierre	Hébergement juillet directrice générale par intérim remb à 50%	771.94 \$
Camping Bon-Désir	Sac à déchet	59.51 \$
Électronique Mercier	Réparation de quatre téléavertisseurs	255.30 \$
Environnex	Test d'eau test d'eau camping à facturer	364.92 \$
Équipement Benoit Bilodeau inc.	Réparation tondeuse John Deer	539.23 \$
Équipement GMM inc.	Contrat service mensuel photocopieur (2)	172.90 \$
Explos-Nature	Inscription camp de jour 50%	2 328.87 \$
Formiciel	Enveloppes	441.27 \$
G.L.R.	Aliments - fourniture entretien ménager	45.86 \$

Gauthier Transport	Envoi dicom (3)	270.51 \$	
ICO Technologies	Contrat support annuel sécurité civile sept 2017 à août 2018	483.18 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Levier de toilette et rondelle réparation salle de bain archéo	27.41 \$	
Javel Bois-Francis	Chlore	637.42 \$	
Les Éditions juridiques FD	Document pour élection	169.01 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Installation prise CPE	193.42 \$	
Louis-Philippe Lepage	Robinet et connecteur réparation salle de bain archéo topo	102.97 \$	
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part matières résiduelles	30 005.25 \$	
Municipalité Sacré-Cœur	Réparation camion, frais transport	140.39 \$	
Municipalité Tadoussac	Partage ressource préventionniste avril à juin, partage de ressource urbanisme avril à juin 2017	8 103.17 \$	
Nathalie Ross	Mandat notarié pour achat terrain près du CPE	1 410.51 \$	
OMH Bergeronnes	Contribution financière année 2016	3 725.00 \$	
Produits BCM ltée	Fichoir	332.47 \$	
S.R.V. (Constructions)	Niveleuse chemin Émile Boulianne, Bersaco et rue du fleuve voyage 0 3/4 réparation chemin Bersaco - temps homme pour réparation toiture caserne	1 149.39 \$	
Sani-Manic	Vidange toilette chimique base plein-air vidange toilette chimique base plein-air	275.94 \$	
Signalisation inter-lignes	Dos d'âne, poteau de signalisation, clous, panneau signalitique présence de dos d'ânes	1 401.55 \$	
Transport Imbeault	Location bus pour activité camp de jour Explos-Nature (4)	1 101.46 \$	
TOTAL:		55 058.17 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-08			
Régime d'assurance collective	Cotisation assurance collective	1 637.72 \$	6841
Johanne Maltais	Frais conciergerie administration et cie (2)	520.00 \$	6883
Luc Caron	Dommmage et intérêt	265.10 \$	6884
Richard Boucher	Remboursement location entreposage pour service non fourni	469.10 \$	6887
FISA	Cotisation syndicale	120.89 \$	6888
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque – fourniture papeterie	403.30 \$	6889
Denis Dufour	Rémunération location salle polyvalente	30.00 \$	6892
Petite Caisse	Poste, carton	107.35 \$	6893
Bell Mobilité	Frais cellulaire	45.09 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	358.51 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.58 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	227.79 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	399.42 \$	Accès D
Négotel	Télécommunication	836.08 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 751.26 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	11 748.88 \$	Accès D
Vidéotron	Frais internet	103.42 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	39.83 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	99.79 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	137.31 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	635.36 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 930.70 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		24 895.48 \$	
TOTAL:		79 953.65 \$	

Camping Bon-Désir :

Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire

Le maire informe l'assemblée que le camping fermera à l'Action de grâce le 9 octobre 2017

17-09-2532 Dépôt et acceptation de la liste des comptes du camping pour le mois d'août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 30 116,24 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'août 2017

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **30 116,24 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

DÉPENSES CAMPING BON-DÉSIR

LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-08		
Arctic Glacier	Glace	735.90 \$
Atelier Brisson Gagné	Réparation Kubota - pièces réparation coupe herbe	47.05 \$
Camping Québec	Cartons visiteurs	241.03 \$
Croisière AML	Croisières	937.54 \$
Équipements GMM inc.	Rouleau papier pour tpv	48.87 \$
Eugène Allard	Fourniture entretien – achat boutique	1 454.47 \$
G.L.R.	Rouleau à monnaie - achat pour boutique	531.79 \$
G.L.R.	Achat boutique	765.13 \$
J.M.B.R. (Rénovations)	Frais livraison table de pique-nique	45.99 \$
Les Croisières Essipit	Croisières (2)	3 621.91 \$
Les Croisières Neptunes	Croisières	3 900.70 \$
Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiments et terrain - achat boutique	1 168.98 \$
Municipalité des Bergeronnes	Télécommunication et internet - test d'eau	191.74 \$
Pierre Rambaud	Photos	672.00 \$
S.R.V. (Constructions)	Fourniture et réparation remorque	161.55 \$
Strapco inc.	Courroies	113.26 \$
TOTAL:		14 637.91 \$
LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-08		

Réjean Lacasse	Antenne télévision salle communautaire - batterie machinerie - rouleau à monnaie - fleurs - serrure pour douche 95.86\$ (3)	305.88 \$	830
Anik Gagnon	Déplacement, achat pour boutique	64.32 \$	832
Linda Gagné	Achat savon vaisselle	9.20 \$	833
Renelle Hovington	Tapis, laine d'acier, lavette, protège rond	19.48 \$	834
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	169.91 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	126.86 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	173.19 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	251.59 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	266.74 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	963.91 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 305.73 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	2 758.86 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	7 125.41 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	1 937.25 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		15 478.33 \$	
TOTAL:		30 116.24 \$	

Salle de quilles :

17-09-2533 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la salle de quilles pour le mois d'août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 25.95 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'août 2017

Je, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **25.95 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2017-08			
G.L.R.	Aliments poker	25.95 \$	
TOTAL:		25.95 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2017-08			
SOUS-TOTAL:		0.00 \$	
TOTAL:		25.95 \$	

17-09-2534 Date de réouverture de la salle de quilles et embauche du personnel pour activités 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la fermeture de la salle de quilles pour l'été 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en attente des recommandations du comité des ressources humaines pour l'embauche du personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil fixe la date de réouverture de la salle de quilles pour le 21 septembre 2017,

QUE Mme Jennifer Gauthier assure le travail de préposé à la salle de quilles jusqu'à l'embauche d'une personne.

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assistance, entre autres sur les points suivants :

- Organisation des journées de la Culture aux Bergeronnes et l'audience prévue en octobre concernant Mme Lynda Tremblay (M. Bernard Lefebvre)

17-09-2535 Adoption du règlement numéro 2017-112 modifiant le règlement de zonage adopté sous le règlement numéro 2010-050 afin d'ajouter le groupe d'usage hébergement et restauration dans la zone 112-R (dossier M. Éric Lessard)

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 2010-050 et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire de la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q. chap. A-19, modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite modifier ses règlements afin de permettre des usages de services et d'hébergement dans la zone 112-R;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire donner suite à une demande d'un citoyen d'exploiter un établissement d'hébergement touristique dans la zone en question;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 8 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté le 12 juin 2017;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a été tenue le 21 juin 2017;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 14 août 2017;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS AVOIR DONNÉ L'OPPORTUNITÉ À TOUT INTÉRESSÉ DE SE FAIRE ENTENDRE, AUCUN COMMENTAIRE N'ÉTANT ÉMIS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2017-112 et statue par ledit règlement ce qui suit:

RÈGLEMENT NO. 2017-112
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
ADOPTÉ SOUS LE RÈGLEMENT NUMÉRO
2010-050 AFIN D'AJOUTER UN GROUPE
D'USAGES DE SERVICES ET
D'HÉBERGEMENT DANS LA ZONE 112-R

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS (zone 112-R)

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage*, est modifiée pour la zone 112-R en y apportant la modification suivante :

- Permettre, comme usage permis de plein droit en vertu du *Règlement de zonage*, le groupe d'usages hébergement et restauration.

La grille des spécifications ainsi modifiée peut être consultée à l'annexe 1 du présent règlement.

ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

17-09-2536 Service de conditionnement physique offert à la population – date d'ouverture des activités pour 2017, embauche du personnel et tarification

CONSIDÉRANT l'entente existante avec la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité des Bergeronnes pour l'utilisation des locaux de la Polyvalente des Berges, entre autres, la salle de conditionnement physique, à une clientèle autre que scolaire;

CONSIDÉRANT QU'aux fins de cette entente, les locaux sont loués et la municipalité en est responsable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a désigné, à titre de responsable de la salle de conditionnement physique, Mme Guylaine Bouchard;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer un salaire, une date d'ouverture de la salle et une tarification pour la saison automne-hiver 2017-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard

APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil fixe la date d'ouverture de la salle de conditionnement physique au 18 septembre 2017,

QUE le salaire offert à Mme Guylaine Bouchard soit fixé à 11,25\$/h pour un temps d'occupation d'environ 3 heures en soirée sur une période de 3 jours;

QUE la tarification par client soit établie comme suit pour chaque visite:

1 visite	7, \$
15 visites	60, \$
20 visites	75, \$

17-09-2537 Assurances responsabilité et biens de la municipalité – renouvellement de la prime auprès du Groupe Ultima Inc. pour la période du 15-10-2017 au 15-10-2018 au montant de 41 539\$

CONSIDÉRANT QU'à titre de membre sociétaire de la mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), la municipalité a reçu une offre de renouvellement de contrat d'assurance municipal pour 2018 avec le Groupe Ultima inc. ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil manifeste le désir de poursuivre avec la MMQ pour les nombreux avantages qu'elle présente;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Johanne Bouchard

APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité des Bergeronnes renouvelle la police d'assurance avec le Groupe Ultima inc., pour la période du 15 octobre 2017 au 15 octobre 2018, pour un montant de 41 539, \$.

17-09-2538 Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC la Haute-Côte-Nord, volet : agent de développement municipal – présentation d'une demande d'aide financière à la MRC et engagements de la municipalité en vertu de ce programme

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire se prévaloir, pour l'année 2017-2018 du programme «Politique de soutien aux projets structurants (PSPSL Volet: Agents de développement municipaux);

CONSIDÉRANT QUE l'agent de développement aura comme mandat principal d'appliquer une vision globale et intégrée du développement socio-économique sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes, par des pratiques et des projets innovants;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes s'engage à :

- Répondre à toutes les conditions du programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPSL volet: Agents de développement municipaux »,
- À déposer un « Plan d'action» lors de la prochaine séance du Conseil municipal,
- À réaliser son plan d'action en conformité avec les normes, lois et règlements en application au Québec,
- À présenter des pièces justificatives, démontrant le coût et le salaire versé à l'agent de développement,
- À déboursier sa part de 20% du coût du salaire de l'agent de développement pour l'année 2017-2018,

QUE le Conseil désigne le Maire et la Directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette convention relative à l'octroi d'une aide financière ou tout autre document nécessaire, pour le projet d'un agent de développement pour l'année 2017-2018.

17-09-2539 Dénéigement rue Principale hiver 2017-2018 – signature de l'offre de contrat du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour un montant de 30 000\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports offre à la municipalité d'exécuter le contrat relatif aux travaux de déneigement et déglçage de la rue Principale pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QU'aux documents annexés, devis technique ainsi que le Cahier des charges et devis généraux-infrastructures routières, l'art. 5.2. « Entreposage des matériaux par la municipalité» la municipalité ne peut se soumettre à la disposition parce qu'elle est en processus d'appel d'offres de service pour le choix d'un entrepreneur et que la date d'ouverture des soumissions, dépasse les délais établis;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS;
le conseiller Charles Lessard s'abstenant de prendre part à la décision,

QUE la municipalité accepte les conditions contractuelles de renouvellement proposées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au montant de 30 000, \$, à l'exception des pénalités prévues à l'art. 5.2. «Entreposage des matériaux par la municipalité»,

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à signer le contrat à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour et au nom de la municipalité.

17-09-2540 Dénéigement des rues de la municipalité 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 – autorisation à la directrice générale par intérim d'aller en appel d'offres de services

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des rues de la municipalité est à renouveler;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale par intérim d'aller en appel d'offres de services pour le choix d'un entrepreneur en déneigement des rues municipales pour les trois prochaines années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et avec option de deux années supplémentaires 2020-2021 et 2021-2022.

17-09-2541 Projet Achat de sel de déglçage – acceptation de l'offre de prix de Sel Warwick et annulation résolution no. 17-06-2460

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sel Warwick a transmis une offre de prix pour le sec de déglçage et qu'elle satisfait le conseil;

CONSIDÉRANT QU'à la résolution no. 17-06-2460, la municipalité confiait à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la municipalité pour la saison 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ a omis d'inclure la municipalité des Bergeronnes au groupe d'achat regroupé pour le sel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de prix présentée par Sel Warwick au coût de 105, \$/T.M., taxes en sus et incluant le transport,

QUE la résolution no. 17-06-2460 soit annulée.

17-09-2542 Projet de mise aux normes de l'eau potable – recherche en eau souterraine rang St-Joseph, travaux d'investigation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit rendre conforme son système d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les recherches de solution d'alimentation en eau potable menées jusqu'à ce jour ont conduit à identifier une source d'eau souterraine, mais que cette source d'eau ne respecte pas les exigences de qualité pour les concentrations de fluor et de manganèse;

CONSIDÉRANT QUE les concentrations de fluor et de manganèse nécessiteront la construction et l'entretien de systèmes de traitement afin de rendre cette eau conforme aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité soulève certaines inquiétudes quant aux coûts récurrents pour le traitement du fluor et du manganèse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire trouver une source d'eau qui respecte tous les critères de qualité sans avoir à construire de système de traitement;

CONSIDÉRANT QU'un puits artésien d'eau potable a été construit récemment dans le Rang St-Joseph par un contribuable et que ce puits offre des caractéristiques intéressantes au niveau de la qualité de l'eau et du débit qui en ressort;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité entreprenne des travaux d'investigations dans le rang St-Joseph afin d'évaluer le potentiel en eau souterraine de ce secteur.

QUE la Municipalité finance ces travaux de recherches en eau à même le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, lesquels travaux répartis en plusieurs contrats, sont évalués à environ 80 000, \$,

QUE la présente résolution soit envoyée aux analystes du MDDELCC et du MAMOT,

QUE la Directrice générale soit autorisée à :

1. Engager les dépenses reliées à ce projet conformément au Règlement 2008-0042 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et délégation de pouvoir d'autoriser de dépenser,
2. Signer des ententes d'accès avec les propriétaires de terrains privés.

17-09-2543 Dépôt et acceptation du rapport d'eau potable 2016 pour transmission au MAMOT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 et qu'il soit présenté au MAMOT dans le cadre du programme d'aide pour des projets d'infrastructures d'eau potable

17-09-2544 Plans du bâtiment abritant le CPE - mandat à la firme BGLA d'émettre les plans du bâtiment, tel que construit, en format électronique pour répondre à la demande du Ministère de la Famille, au montant de 2 225\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT la demande reçue du ministère de la Famille pour la production des plans du bâtiment abritant le CPE tel que construit en format électronique DWG;

CONSIDÉRANT QUE ce plan du bâtiment tel que construit doit être fourni par la firme d'architecte qui a émis le certificat de conformité, soit la firme BGLA;

CONSIDÉRANT QU'à la demande de la municipalité, la firme BGLA a transmis une proposition pour la production de ces plans;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la proposition de la firme BGLA pour la production des plans du bâtiment abritant le CPE, tel que construit, en format électronique DWG, au montant de 2 225, \$, taxes en sus et incluant les frais y afférents de déplacement et de repas.

17-09-2545 Demande d'achat d'un terrain municipal situé sur la rue du Versant par M. Philippe Boucher et annulation de la résolution 2016-04-2112

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'achat de terrains municipaux correspondant aux lots 4 343 660, et partie des lots 4 343 661 et 4 343 330, lesquels lots sont situés dans le secteur de la rue du Versant;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire construire une résidence unifamiliale sur ces lots;

CONSIDÉRANT QU'une proposition de la partie des lots 4 343 661 et 4 343 330 a été produite par le service d'urbanisme de la municipalité et déposée au conseil pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains sont desservis par les services d'eau et d'égout municipaux;

CONSIDÉRANT QU'en 2016, le demandeur avait déjà fait la demande d'achat des lots 4 343 660 et 4 343 661, que la vente a été acceptée par le conseil (rés. 16-04-2112) et que le demandeur n'y a pas donné suite;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de vendre à M. Philippe Boucher, les terrains correspondants aux lots 4 343 660 et partis des lots 4 343 661 et 4 343 330, d'une superficie d'environ 1620m², lesquels lots sont situés dans le secteur de la rue du Versant, au coût de 6, \$/m²,

QUE le conseil accepte la proposition du service d'urbanisme pour les parties des lots 4 343 661 et 4 343 330,

QUE les règles et conditions établies dans la politique concernant la vente de terrains municipaux en vigueur s'appliquent à cette vente,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents à ladite vente, s'il y a lieu,

QUE la résolution numéro 16-04-2112 soit annulée.

17-09-2546 MRC de Charlevoix-Est - demande d'appui pour la modernisation de l'Hôpital St-Joseph de La Malbaie

CONSIDÉRANT QU'en 2015, la MRC de Charlevoix-Est a déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, un mémoire sur une perspective territoriale et populationnelle de la santé;

CONSIDÉRANT QUE le mémoire aborde plus spécifiquement la construction d'un hôpital neuf et l'offre de services de santé dans Charlevoix-Est, mais aussi une bonne partie de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE 10% de la clientèle du centre hospitalier de La Malbaie, provient de l'extérieur du territoire de Charlevoix-Est, surtout de la MRC de la Haute-Côte-Nord dont Bergeronnes en fait partie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité des Bergeronnes appuie le mémoire de la MRC de Charlevoix-Est sur une perspective territoriale et populationnelle de la santé, présenté au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, le 20 janvier 2015.

Quai de la Pointe-à-John - dépôt du rapport d'inspection du béton de Laboratoires d'Expertises de Québec ltée (réf. 16-06-2172)

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'inspection du béton de Laboratoires d'Expertises de Québec ltée (réf. 16-06-2172) transmis le 21 août 2017

Ministère de la Sécurité publique – dépôt de l'avis technique final relatif au glissement de terrain fortement rétrogressif au km 590 de la route 138

Le conseil prend acte du dépôt de l'avis technique final relatif au glissement de terrain au km 590 de la route 138 (Côte Arsène) transmis par le ministère de la Sécurité publique le 29 août 2017

17-09-2547 13^e congrès sur la médecine d'urgence en région – désignation d'un représentant municipal au cocktail d'ouverture le jeudi 7 septembre aux Escoumins

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le maire à titre de représentant municipal au cocktail d'ouverture du 13^e congrès sur la médecine d'urgence en région, jeudi le 7 septembre aux Escoumins.

Correspondance et informations :

- Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement – réponse à la lettre transmise par la municipalité le 27 avril 2017 concernant l'avenir de Postes Canada
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – lettre du 24 août concernant l'embauche de travailleurs qualifiés et disponibles dans la région Côte-Nord
- Projet dragage quai Pointe-à-John - courriel de la communauté d'Essipit daté du 9 août 2017 transmettant la lettre de confirmation du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada du versement d'une subvention de 125 000, \$ dans le projet
- Courriel d'un touriste daté du 21 août 2017 exprimant son opinion concernant des travaux de déboisement effectués à l'entrée de la rivière Grandes-Bergeronnes et le site des expéditions à la baleine
- Comité organisateur de la Traversée du Lac Gobeil 2017 – lettre de remerciement
- Centre d'activité de la Haute-Côte – invitation souper-bénéfice 2^e édition du 16 septembre 2017
- Delta Saguenay/Saint-Laurent – avis de dissolution et remboursement d'une partie de la participation financière de la municipalité correspondant à un dixième des sommes restantes, soit 64, \$

(La correspondance est déposée aux archives de la municipalité et disponible pour consultation du public, cependant un suivi sera fait concernant la demande de M. Dominique Simard ainsi que du point concernant M. Rémi Larouche suivant les directives des membres du Conseil.)

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

17-09-2548 Entreprise Mer et Monde – demande de réduction sur location et parties de quilles lors de leur party de fin de saison qui a eu lieu à la salle de quilles jeudi 17 août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accorde une réduction correspondant à 15% du montant facturé (excluant l'alcool) par la municipalité à l'entreprise Mer et Monde pour le party qui a eu lieu à la salle de quilles le 17 août 2017.

17-09-2549 Club Lions Escoumins-Bergeronnes – renouvellement publicité municipale dans bottin annuel de l'organisme 50\$

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de verser le montant de cotisation annuelle de 50, \$ au club Lions Escoumins-Bergeronnes pour renouvellement publicité municipale dans leur bottin annuel.

17-09-2550 Centre d'activités de la Haute-Côte – invitation au souper-bénéfice 2^e édition 60, \$

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseiller Martin Gagné soit désigné à titre de représentant municipal au souper-bénéfice organisé par le centre d'activités de la Haute-Côte,

QUE le conseil accepte de verser les frais de repas de 60,\$

VARIA :

17-09-2551 Service incendie des Bergeronnes – autorisation pour la tenue d'une porte ouverte le 29 octobre 2017 en même temps qu'a lieu le marché d'automne organisé par la Corporation touristique des Bergeronnes et l'achat d'articles de prévention

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise le service incendie des Bergeronnes de tenir une porte ouverte le 29 octobre 2017 en même temps qu'a lieu le marché d'automne organisé par la Corporation touristique des Bergeronnes,

QUE le conseil autorise un montant d'environ 200, \$ pour l'achat d'articles de prévention pour un tirage au sort à l'attention des visiteurs.

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée de l'assistance

Contrat entre la municipalité des Bergeronnes et Bell Canada relative au service 911 appelé service public d'appel d'urgence 911, SPAU 911 – avis de renouvellement automatique

Le conseil prend acte l'avis de renouvellement automatique du contrat de service public d'appel d'urgence 911 (SPAU 911) reçu par courriel le 8 septembre 2017.

17-09-2552 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 19h55.

Francis Bouchard
Maire

Carolle Perron
Directrice générale par intérim

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.